

Erratum

Déclarations d'initiés

Veillez prendre note qu'une erreur s'est produite lors de la publication de l'Annexe 2 - *Déclarations d'initiés conformes (Format électronique – SEDI)* et de l'Annexe 3°- *Liste des déclarations d'initiés déclarées hors délais (Format électronique - SEDI)* à la section 6.11 du bulletin du 10 mars 2016 (vol. 13, n° 10). Les textes explicatifs de ces annexes, qui auraient dû être publiés, se trouvent respectivement au début des annexes 2 et 3 de la section 6.11 du bulletin du 7 janvier 2016 (vol.13, n° 1). Un erratum à cet effet est publié à la section 6.11 du bulletin du 2 juin 2016 (vol. 13, n° 22).